



PROGRAMME
D'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE

REMPLACEMENT D'UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE PAR UN CHAUFFE-EAU POMPE À CHALEUR

CHF 1'000.-
de subvention

PRODUIRE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE GRÂCE À LA CHALEUR AMBIANTE

Les chauffe-eau électriques, comme les radiateurs électriques, font partie des plus grands consommateurs d'électricité.

En installant un nouveau chauffe-eau pompe à chaleur ou en reliant, si cela est possible techniquement, le chauffe-eau à une pompe à chaleur existante, la consommation d'électricité peut être réduite de 60%. Les chauffe-eau pompe à chaleur se caractérisent donc par une haute efficacité énergétique.

RÉSERVEZ VOTRE SUBVENTION

Le remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau pompe à chaleur ou le raccordement d'un chauffe-eau à une pompe à chaleur existante (installée avant le 31.12.2010) fait l'objet d'une aide financière forfaitaire de CHF 1'000.-.

Seuls les chauffe-eau pompe à chaleur au bénéfice d'un coefficient de performance (COP) d'au moins 2,9 selon la norme EN16147:2011 et certifiés par le Groupement Suisse des Pompes à Chaleur (GSP) sont soutenus.

La liste des chauffe-eau pompe à chaleur donnant droit à la subvention se trouve sous:

www.effiwatt.ch

Le recours à un chauffe-eau pompe à chaleur n'est admis que s'il peut être installé dans un local non chauffé, ce qui permet de garantir une meilleure efficacité du système et également de procéder à la déshumidification partielle de l'air ambiant.

Demeurent réservées les communes incluses dans la zone d'approvisionnement de la société BKW Energie SA (www.bkw.ch/chauffe-eau-pompe-a-chaleur.html).

PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE DE PROKILOWATT

Le programme d'efficacité électrique lancé le 1er octobre 2014 participe à des investissements visant la réduction de la consommation

d'électricité. Valable pour tous les bâtiments existants situés sur le territoire des cantons de Neuchâtel et du Jura, il vise le remplacement d'équipements et d'installations mis en place avant le 31.12.2010.

Ce programme d'efficacité électrique est financé et soutenu par ProKilowatt (sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie OFEN). Le service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel et la section de l'énergie du service du développement territorial du canton du Jura gèrent la communication relative au programme. L'entreprise Effienergie contrôle les dossiers, les valide et verse les subventions.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Les conditions générales de soutien et le lien vers le formulaire de demande se trouvent sous: www.effiwatt.ch. La saisie des données se fait uniquement par voie électronique.

Pour des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à:

ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de l'énergie et de l'environnement
Section Energie et immissions

Fabien Wetli

Responsable du centre de conseils InfoEnergie
Rue du Tombet 24 - CH-2034 Peseux

+41 32 889 67 30
fabien.wetli@ne.ch
www.ne.ch/energie

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Service du développement territorial
Section de l'énergie

Michel Frey

Responsable de l'efficacité énergétique
Rue des Moulins 2 - CH-2800 Delémont

+41 32 420 53 10
michel.frey@jura.ch
www.jura.ch/energie